Difficulté
Moyenne

Parsac

Circuit de Saint-Martin

14,4 km
368 m > 423 m
4h00

BONNE DIRECTION | CHANGEMENT DE DIRECTION | MAUVAISE DIRECTION



© Creuse Confluence Tourisme

Une libellule zigzague au-dessus du ruisseau, un martin-pêcheur caresse la surface de l'eau de son vol bleu... vous êtes bien en train de marcher en écoutant le bruit de l'eau sur les cailloux.

A dragonfly zigzags over the stream, a kingfisher skims the surface of the water with its blue flight... you are indeed walking, listening to the sound of water on the stones.

D Mairie de Parsac

1. Au départ de la mairie de Parsac, partir sur la droite pour remonter le chemin de la Fontaine Saint-Martin.
2. En bordure de l'ancienne RN145, prendre à gauche. Au bout du chemin, se diriger vers la droite, puis à gauche à l'embranchement.
3. Traverser Jardon-Château puis, à l'intersection, prendre à droite. Après l'étang, aller à gauche puis poursuivre le chemin.
4. À la D13, emprunter le chemin en face, puis tourner à droite aux deux embranchements suivants.
5. À la D13, à gauche, puis suivre le 1er chemin à droite puis aller à gauche.
6. À la route, continuer vers la droite. Aux quatre routes, à gauche, puis tout de suite à droite. Juste après la mare de Passelat, emprunter la route à gauche, puis deux fois à droite.
7. Se diriger ensuite à gauche, puis la 1re piste à droite menant à Jarnagette.
8. Après le pont-planche de Jarnagette, tourner à gauche ; traverser le village et prendre le chemin à droite après la maison.
9. Traverser le village de l'Âge ; au dédoublement de la route, privilégier la droite. Couper la départementale et emprunter le chemin en face. Suivre le fléchage qui vous fera franchir deux ponts-planches ; après le second pont-planche, aller à droite avant de vous engager dans le sous-bois le long du ruisseau.
10. À la sortie du sous-bois, prendre le chemin à gauche, puis, aux deux croisements de chemins plus loin, privilégier la droite.
11. À la route, tourner à gauche, puis deux fois à droite. Continuer toujours tout droit pour rejoindre la mairie.

POINTS D'INTÉRÊT

Statue, croix et fontaine Saint-Martin : l'eau de cette fontaine guérissait les fièvres.
Église Saint-Martin de Tours : elle date des XIe et XIIe siècles et est inscrite depuis 1989 aux Monuments historiques. Elle possède une statue de Sainte Madeleine du XVIe siècle ainsi qu'une pietà en pierre de la fin du Moyen Âge.
Village de la Chapelle : il est né autour du château de Parsac (XVe), qui comportait en 1810 un bâtiment flanqué d'une tour à chaque extrémité. Il reste encore actuellement une tour visible sur ce parcours.
La Jarnagette : curieux ruisseau qui change de nom à chaque village traversé : ruisseau de Lavaud, ruisseau de l'Âge...

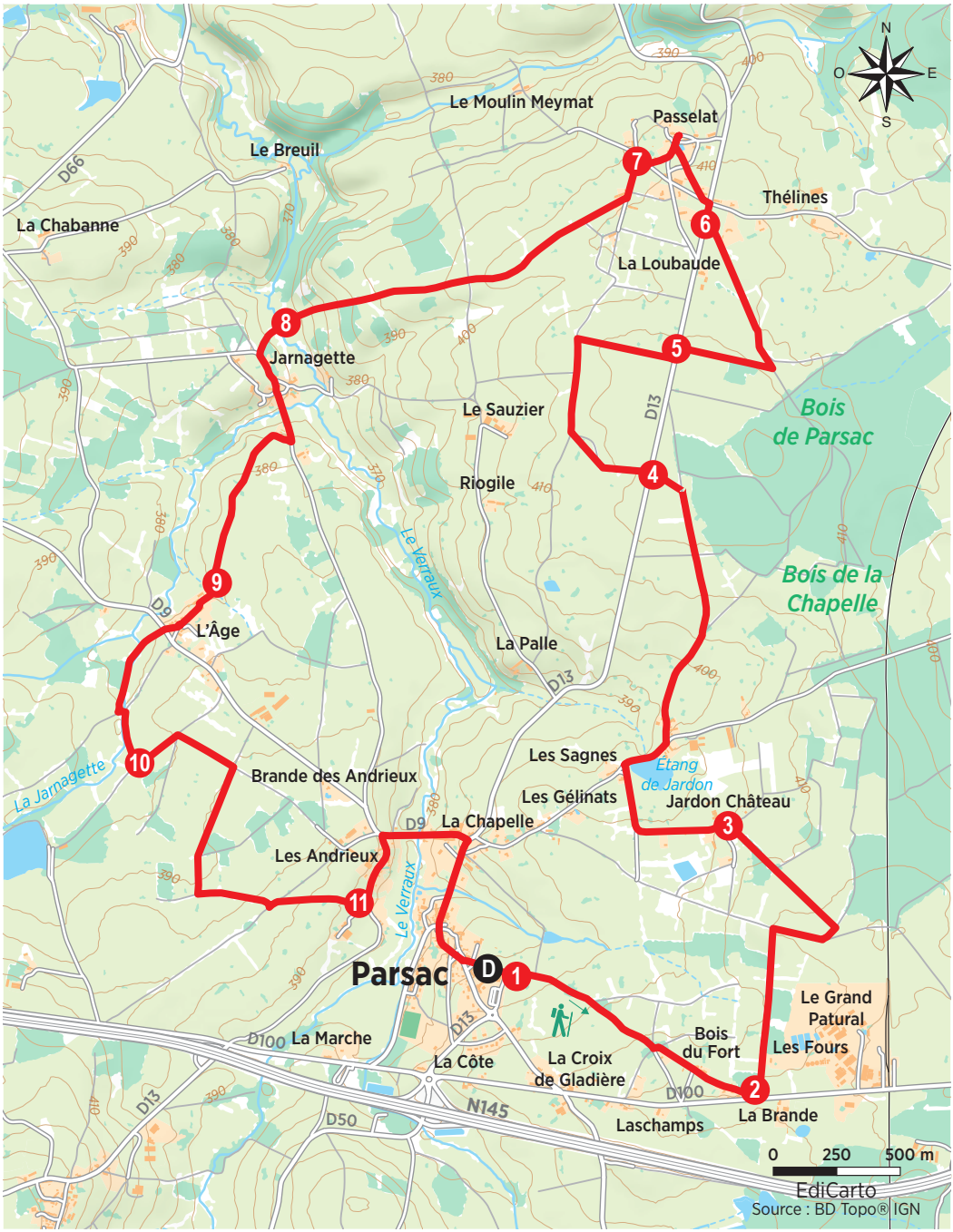

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr
112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire
EST CREUSE développement
Ne pas jeter sur la voie publique.